



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E24327

VALABLE JUSQU'AU 15/05/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1985
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 23/02/2021
230 400

Raison sociale : LECLERC MICHEL

320 RUE VASSE
76550 AMBRUMESNIL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIEPPE 2008B00119

Téléphone : 02 35 83 02 40
Portable : 06 62 41 84 74

Fax :

Siret : 507 560 407 00029

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 137315 OF 02

Site Internet :

E-mail : contact@etsleclerc.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 58599980

Responsabilité légale :

LECLERC PAUL CO-GÉRANT / LECLERC PAUL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 58599980

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	16/05/2023
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	18/05/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	14/01/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	16/05/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.